

DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL - RESUME UICN

671: BAIE DE HA LONG (VIET NAM)

Résumé préparé par le CMSC/UICN (janvier 1992) d'après la désignation d'origine soumise par le gouvernement de la République socialiste du Viet Nam. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du Bureau et du Comité.

1. SITUATION

Groupe d'îles proches de la côte à environ 164km à l'est de Hanoi, dans le golfe du Tonkin.

2. DONNEES JURIDIQUES

Classé vestige historique et culturel et région panoramique nationale par le ministère de la Culture, en 1962, le site est propriété du gouvernement provincial.

3. IDENTIFICATION

Ha long est une grande baie avec une multitude de rocs calcaires et un petit nombre d'îles de terre formées par des montagnes latéritiques décomposées. Au total, il y a 1,600 îles et îlots dont 1,000 ont un nom. C'est dans le sud que l'on trouve les îles les plus grandes, s'élevant à 100-200m et parsemées d'îlots de 5 à 10m de haut. A l'est de la baie, des îles de taille moyenne ont des pentes quasi verticales. Il y a de nombreuses grottes et cavernes avec des stalactites et stalagmites. Les îles de terre sont habitées. La flore est très diverse partout dans le site de Ha long et l'on trouve des forêts tropicales primaires essentiellement sur les îles de Ba Mun et Cat Ba. Les résultats d'études préliminaires indiquent la présence d'au moins 1,000 espèces de poissons. Sur les îles - en particulier celles d'origine latéritique - on trouve des mammifères, des reptiles et des oiseaux.

On a découvert de nombreux sites archéologiques et des traces d'occupation par la culture Hoa Binh, il y a environ 10,000 ans. Les sites archéologiques de Tuan Chau, Ngoc Vung, Cai Dam, Dong Naim et Cat ont révélé tant d'objets qu'on les a regroupés sous le terme de 'Culture de Ha Long', typique de la côte nord-est du Viet Nam au Néolithique. Durant la Préhistoire, Ha Long fut un port important, situé sur les routes commerciales entre la Chine, le Japon et d'autres pays d'Asie du Sud-Est.

4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION

Le ministère de la Culture, de l'Information et des Sports est responsable de la gestion globale de Ha Long bien que le Comité populaire de la province de Quang Ninh soit directement responsable de l'administration et de l'aménagement des territoires se trouvant sous sa juridiction. Malgré le développement de la région, Ha Long sera préservé en tant que centre touristique et culturel important.

5. RAISONS JUSTIFIANT L'INSCRIPTION A LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

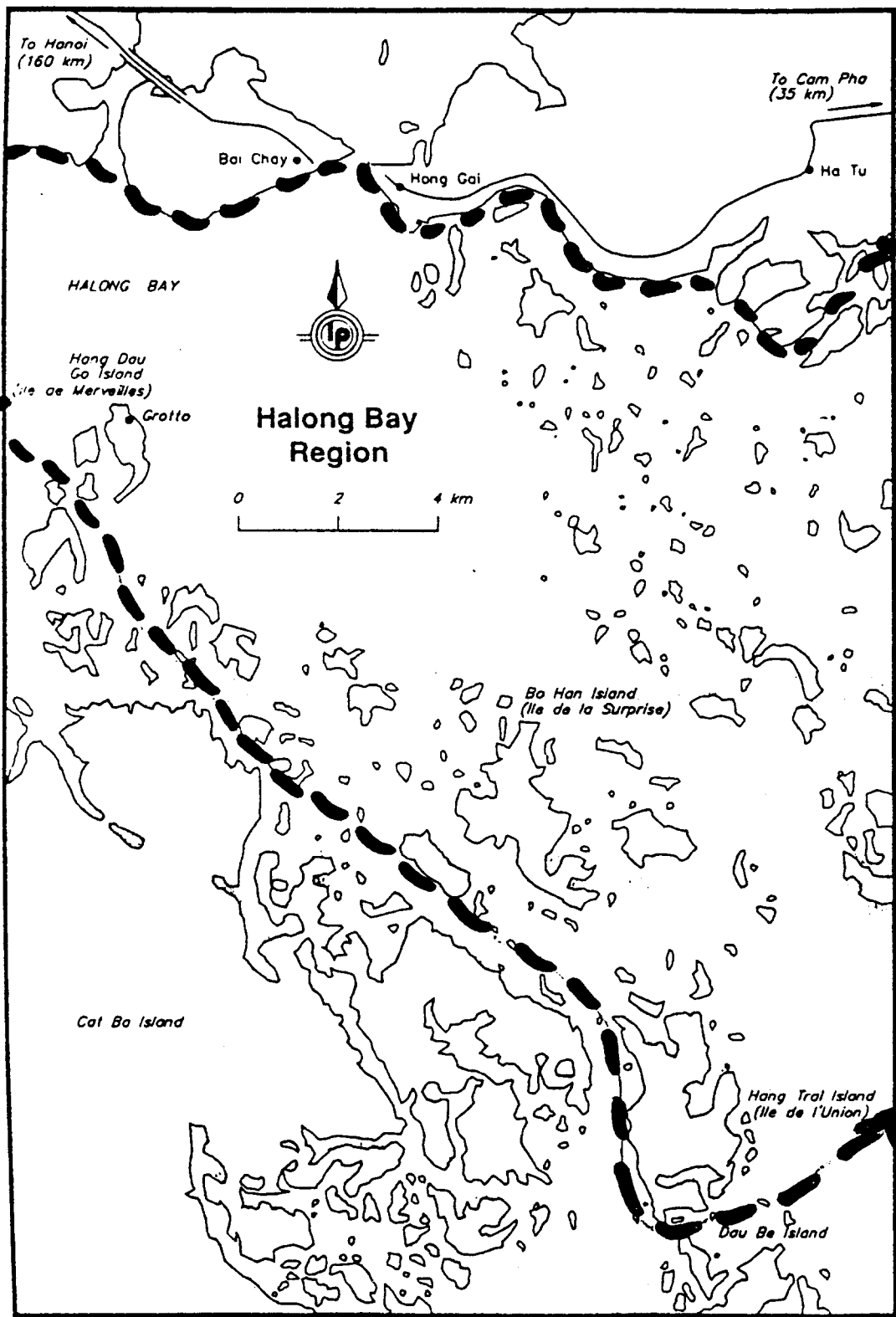
Pour justifier la désignation de la Baie de Ha Long pour la Liste du patrimoine mondial, le gouvernement de la République socialiste du Viet Nam donne les raisons suivantes, sans toutefois préciser les critères spécifiques:

Bien naturel:

- (ii) **Exemples éminemment représentatifs d'importants processus géologiques en cours et de l'évolution biologique.** A Ha Long, l'association spectaculaire de paysages marins et d'îles est le résultat direct de l'orogénèse. Le site est biologiquement riche, notamment en espèces marines.

Bien culturel:

Critère non précisé. La région de la Baie de Ha Long contient de nombreux sites archéologiques indiquant une occupation qui remonte à 10,000 ans. A la Préhistoire, Ha Long fut une région commerciale importante.



DESIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL - EVALUATION TECHNIQUE UICN

671: BAIE DE HA-LONG (VIET NAM)

1. DOCUMENTATION

- i) Fiches de données UICN/CMSC (1 référence)
- ii) Littérature consultée: Chung, C., 1992. Report on a Visit to the Coasts of Vietnam. WWF, 27p. et cartes.
- iii) Consultations: 9 examinateurs indépendants; représentants du gouvernement du Viet Nam.
- iv) Visite du site: mars/avril 1993. Jim Thorsell.

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES

En Asie du Sud-Est, on trouve plusieurs sites semblables avec des reliefs de calcaire. Le rival le plus proche de Ha-Long, en terme d'attrait panoramique et de protection, se trouve en Thaïlande, dans la baie Phang Nga, près de Krabi. Il y a d'autres exemples: El Nido à Palawan et en Corée du Nord mais les sites sont plus petits et sans protection. Les piliers de calcaire de Guilin, en Chine ne sont pas dans un paysage marin, pas plus que ceux de Wulingyuan (inscrits en 1992). Le paysage marin inhabituel de la baie de Ha-Long est certainement le plus vaste et contient le plus grand nombre d'îles. Si les îles voisines du parc national de Cat Ba étaient incluses, il se distinguerait aussi par le fait que ce serait le seul où l'on trouve une espèce endémique de singe, le langur à tête blanche.

3. INTEGRITE

En raison du relief vertigineux, la plupart des îles de la baie de Ha-Long sont inhabitée, non perturbées par l'homme. Seules, plusieurs "îles de terre" plates sont occupées. Les menaces principales pèsent sur l'environnement marin. Il s'agit notamment de la forte sédimentation qui a étouffé bien des coraux de la baie, de la pollution causée par le développement industriel le long de la côte et, en particulier le port de Hon Gay, principal point de tranbordement du charbon. La surpêche se reflète dans les statistiques de la pêche qui présentent une baisse de production de 50% en cinq ans.

Un million de touristes visitent la région chaque année. On peut donc imaginer que ce type d'activité puisse avoir un certain impact mais aucune documentation n'est disponible à ce sujet. L'UICN a préparé un projet concernant la question du tourisme qui a été envoyé aux autorités vietnamiennes.

La dernière question concernant l'intégrité est le fondement juridique de la protection et l'absence de gestion sur le terrain. La version anglaise de la loi et des règlements applicables à la Baie qui a été demandée n'est pas encore à disposition. Il semblerait cependant que la loi du ministère de la Culture ne contienne pas les mesures adéquates et qu'elle puisse être renforcée par la Décision 194/CT du Conseil des ministres qui prévoit la protection des zones côtières (ministère des Forêts). Il a également été noté que les autorités locales ne sont pas représentées, n'ont pas de bateau pour accéder au site et ne disposent ni d'inventaire détaillé des ressources, ni d'un plan d'aménagement.

4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Les limites décrites dans le texte de la désignation doivent être ajustées pour mieux comprendre les caractéristiques ayant valeur de bien du patrimoine mondial. Une zone tampon de 4 à 5km, loin des activités industrielles du littoral devrait être exclue du site désigné. Il faudrait ajouter au site les flots voisins de l'île de Cat Ba qui font partie du parc national mais se trouvent dans la province voisine de Haiphong. La partie terrestre de Cat Ba ne devrait pas être incluse car elle a été trop modifiée. Les limites modifiées traceraient un triangle d'environ 30km de côté et comprendraient approximativement les îles situées entre Hang Ban Go, Dan Cong Dong et Ho Ba Ham. Les limites ajustées devront recevoir une reconnaissance juridique et être marquées. Enfin, il faudrait préparer un plan d'aménagement pour le site.

5. EVALUATION

Les piliers de calcaire sortant de la mer dans la baie de Ha-Long sont une caractéristique naturelle unique de très grande beauté et de très grand intérêt biologique. Ils méritent, de toute évidence, d'être correctement protégés et inscrits à la Liste du patrimoine mondial au titre du critère naturel (iii). Toutefois, il convient de prendre les mesures suivantes afin de garantir une désignation cohérente à l'intégrité renforcée:

- évaluation du fondement juridique;
- ajustement des limites comme mentionné ci-dessus.

Après cela, il faudra s'attaquer, de toute urgence, à la question du tourisme, préparer un plan d'aménagement et mettre en place des activités de gestion dans le site.

6. RECOMMANDATIONS

Le Bureau devrait reporter sa décision mais encourager les autorités vietnamiennes à examiner les conditions préalables susmentionnées pour une désignation acceptable.